

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 1

Artikel: Je ne savais pas
Autor: Altermath, Pierre-G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Mieux vaut une Pershing dans son jardin qu'une SS 20 sur sa maison. »

Graffiti allemand

Je ne savais pas

par le major Pierre-G. Altermath

1. Introduction

Il est affolant de constater, lors de discussions avec de jeunes citoyens, le niveau abyssal des connaissances en ce qui concerne, entre autres, les objets des votations fédérales ou cantonales.

Dès l'instant où l'on abandonne les slogans toujours empreints d'un caractère émotionnel, le vocabulaire et les connaissances générales trop limitées ne permettent plus d'argumenter la position personnelle ou d'énumérer les conséquences possibles de la votation.

Lorsque l'on aperçoit des pacifistes arborer, comme signe de ralliement, la croix de Néron, l'homme qui fit périr tant de chrétiens, il y a de quoi frémir. Savez-vous qu'Hitler la fit apposer sur les tombes des officiers SS tués au combat¹ ?

Le peuple suisse devra prochainement se prononcer sur l'initiative pour la suppression de l'armée. La décision lui appartient pleinement. Mais, et c'est là où nous devons intervenir, les suites d'un rejet éventuel de notre défense nationale, ou même d'un mauvais score, seraient telles qu'en aucun cas nous ne pouvons prendre le risque de voir, par la suite et au vu des conséquences de cette décision démocratique, des citoyens s'exclamer: « Je ne savais pas. »

Il importe donc de rappeler, inlassablement et à qui veut bien les entendre, les fondements de notre armée et les suites immanquables qu'entraînerait la suppression de celle-ci.

Ce texte n'a d'autre ambition que de fournir aux jeunes cadres militaires quelques notions élémentaires afin de faciliter leur travail d'information.

2. Sommes-nous menacés ?

Il ne sert à rien de débattre, des heures durant, de la crédibilité des dirigeants des grandes puissances ou des conséquences possibles de leurs propositions de paix, vu que nous ne possédons pas la clé de ces problèmes.

Contentons-nous de rechercher, dans le passé récent, les réponses précises à deux questions qui le sont tout autant.

2.1. Qui s'intéresse à la Suisse ?²

1798 L'attaque de notre pays, par les armées françaises, poursuit trois objectifs.

¹ Aktion «Kirche wohin», *Schweizer Soldat* 11/83.

² *Wehrlose Schweiz, eine Insel des Friedens?*, E. Wehrli, *ASMZ* 9/73.

- Assurer les communications avec les troupes engagées en Italie par l'occupation du Grand-Saint-Bernard.
 - Faire taire les réfugiés politiques français très actifs chez nous.
 - Financer la prochaine campagne d'Égypte en dévalisant les caisses bernoises que l'on prétend pleines.
- 1856 Engagée dans l'affaire de Neuchâtel, la Prusse se prépare à attaquer la Suisse.
- 1859 La présence de notre armée parvient à éviter un débordement des combats opposant la France et la Sardaigne à l'Autriche sur notre territoire.
- 1866 La proximité des affrontements opposant l'Autriche et l'Italie nous contraint à mobiliser des troupes pour occuper la frontière dans les Grisons.
- 1867 Un général français étudie l'occupation de certaines parties de notre pays en cas d'éventuel franchissement du Rhin par les Allemands.
- 1868 Dans le cadre d'une planification, Moltke estime à 100 000 hommes l'effectif nécessaire à la conquête de la Suisse.
- 1871 La présence de notre armée ne laisse guère le choix à l'armée Bourbaki acculée, par les Allemands, contre notre frontière. Les 90 000 Français sont inter-nés.
- 1882 Une planification italienne analyse la possibilité d'un déplacement de troupes transalpines, à travers notre pays, pour renforcer le front alsacien.
- 1914 – Des études allemandes soulignent la difficulté de s'emparer des cols fortifiés du Jura ou le temps important nécessaire à la conquête des routes de montagne.
- Du côté français, on estime un contournement allemand de Belfort par la Suisse possible et l'on se méfie d'éventuels mouvements italiens à travers notre pays.
- 1915 Les Français préparent un plan d'opérations en territoire helvétique.
- 1916 Le chef d'état-major italien prévoit une poussée à travers le Tessin et les Grisons en cas d'entrée des Allemands en Suisse.
- 1917 – L'Allemagne et l'Autriche considèrent une offensive française à travers le Plateau comme possible.
- Le général Foch prévoit l'occupation immédiate de secteurs clés de notre pays en cas d'attaque allemande.
- 1938 Les Français planifient l'occupation de positions défensives, dans la région col de la Faucille-Coppet, en cas de poussée allemande à travers notre pays.
- 1940 – Un groupe d'armées français, prêt à être engagé en Suisse, prend position à 1 km de

notre frontière en état de préparation maximum.

- 42 000 hommes du 45^e CA français, coincés entre les forces de Guderian et nos troupes frontières, sont inter-nés.

1940-1943 Une série de planifications allemandes relatives au cas Suisse prévoient l'engagement d'effectifs variant entre dix et dix-huit divisions.

1944 Staline propose aux Alliés, bloqués devant Belfort par les Allemands, de contourner le front par la Suisse.

Comme nous pouvons le constater, notre pays se retrouve mêlé aux préoccupations des belligérants lors de chaque conflit européen. Qu'il s'agisse:

- d'assurer les liaisons ou les communications,
- de contourner un front ou de rompre un encerclement,
- d'empêcher une poussée ennemie par ce corridor neutre ou d'occuper préventivement des secteurs clés,

la position centrale de notre pays en Europe et ses voies de communication très denses en font, que nous le voulions ou pas, un sujet de réflexion et un objet de planification pour tous les états-majors des nations européennes. Quiconque veut bien prendre la peine de situer, sur une carte, les pays composant l'OTAN et le Pacte de Varsovie, pourra constater facilement que la situation n'a pas évolué. L'intensité de l'espionnage étranger chez

nous le confirme, d'ailleurs, à profusion.

2.2. Que valent les déclarations de paix?³

1919 Le Traité de Versailles met un point final à la première guerre mondiale.

1925 Une détente se produit en Europe et conduit aux Accords de Locarno qui stipulent, entre autres, l'engagement pris par la France, la Belgique et l'Allemagne de ne recourir, en aucun cas, à la guerre.

1928 Un nouveau jalon en direction d'une paix internationale permanente est posé avec la signature du Pacte Briand-Kellog à Paris. Quatorze Etats signent un document condamnant le recours à la guerre pour le règlement des controverses internationales.

1935 Face au réarmement du Reich, les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie se réunissent à Stresa afin de constater, dans la déclaration finale, leur complet accord pour s'opposer, par tous les moyens appropriés, à toute répudiation unilatérale des traités susceptibles de mettre en danger la paix de l'Europe.

1938 Hitler revendiquant la cession immédiate du territoire des Sudètes au Reich, une conférence

³ *Histoire de la guerre des nations unies*, H. Liebrecht.

de la dernière chance réunissant l'Italie, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne est organisée à Munich. Pour sauver la paix et au mépris des traités précédents, la France et la Grande-Bretagne capitulent face aux revendications du Führer.

1938 Signature d'un accord franco-allemand qui veut développer les relations pacifiques et considère comme définitives les frontières tracées entre les deux pays.

Toute cette bonne volonté n'empêchera pas Adolf Hitler de signer, le 31 août 1939, sa directive N° 1 pour la conduite de la guerre. Ce document, qui va déclencher les hostilités, mentionne, au chiffre 1, ce passage significatif:

« Après que toutes les possibilités politiques ont été épuisées pour résoudre, de manière pacifique, une situation devenue intolérable pour l'Allemagne à sa frontière orientale, j'ai décidé de recourir à la force. »

Aussi malheureux que cela puisse être, on est bien forcé de constater qu'une déclaration pacifique, un traité de désarmement ou un geste de détente sont et restent des mots, des intentions ou des professions de foi aussi longtemps que des faits précis et contrôlables n'en scellent pas le sort dans les faits.

3. Existe-t-il des alternatives à notre forme de défense ?

Avons-nous le choix? Pouvons-nous remplacer notre armée par un

système plus efficace, moins onéreux et plus démocratique? Voici quatre alternatives souvent citées.

3.1. La force de frappe

L'acquisition d'armes nucléaires provoqua des discussions très intenses et très compréhensibles dans les années de l'après-guerre. C'est que le remplacement de notre armée par une série de fusées atomiques sol-sol pose une série impressionnante de questions d'une complexité exceptionnelle.

- Lorsque l'on connaît l'attitude d'une partie de la population face aux centrales atomiques, dans quelles communes pense-t-on installer les bases nécessaires?
- De quelle manière veut-on protéger ces installations et la population voisine contre une première frappe adverse?
- A quel moment, sur quel objectif et dans quel but voulons-nous engager ces fusées?
- A qui devrions-nous accorder la compétence d'engagement?

Comme on peut le constater, l'engagement d'un tel moyen pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Quant à sa crédibilité dans le cadre d'une attaque conventionnelle, elle reste encore à démontrer. En fait, «un petit pays comme le nôtre ne saurait recourir à l'arme nucléaire: il aurait forcément à compter sur la riposte, quintuplée pour le moins, d'une puissance nucléaire au potentiel évidemment plus considérable que le nôtre,

au territoire plus vaste et par là moins vulnérable que nos 41 000 km²»⁴.

3.2. La défense sociale

Alternative à la défense armée, appelée aussi désobéissance civique, elle consiste à laisser l'envahisseur entrer sans opposer de résistance violente. Dans une seconde phase, on refusera toute collaboration avec l'occupant et l'on tentera de lui faire comprendre, par le dialogue, qu'il se trouve dans l'erreur⁵.

Cette thèse sécurisante pose quelques questions:

- Avant de songer au combat, ne devrait-on pas tenter, d'abord, de l'éviter?
- A quoi sert la défense sociale si l'agresseur veut simplement transformer le territoire occupé en glacis, en base d'attaque ou l'utiliser comme corridor?
- Prétendre convaincre l'adversaire de son tort nécessite des connaissances étendues de sa langue. Quand voulons-nous les acquérir et laquelle choisir?
- Sommes-nous vraiment prêts à abandonner nos femmes et nos enfants au bon vouloir d'un occupant?
- Comment pense-t-on obtenir, de chaque citoyen et sans exception, une discipline implacable, un sens de l'abnégation héroïque et une volonté surhumaine sans une politisation conséquente de l'enseignement, un état de mobilisation permanent de la population et,

donc, la fin d'une société pluraliste?⁶

En fait, même les défenseurs de cette idée ne se font guère d'illusions puisqu'ils déclarent que, en cas d'échec, on aura au moins évité la destruction du pays, ce qui reste à prouver, accompli un pas important vers un changement de société et assuré une aide au développement généreuse avec les crédits militaires ainsi économisés.

3.3. Le désarmement unilatéral

Cette forme de défense veut réaliser le premier pas sans autre garantie qu'une confiance aveugle. Considérant l'armement comme l'unique cause de la méfiance séparant les Etats, les adeptes de cette théorie prétendent, ainsi, déclencher une dynamique de paix.

Si une telle démarche peut provoquer, dans l'hypothèse d'une attaque préventive, un effet suspensif, dans tous les autres cas, elle devient un facteur supplémentaire de déséquilibre. Quels peuvent être les effets dissuasifs d'un désarmement unilatéral sur un adversaire convaincu de son bon droit⁶?

«Ce serait une folie de vouloir la détente tout en négligeant, dans le même temps, la protection militaire de sa propre existence. C'est pourquoi le

⁴ *Combien coûte la défense de notre liberté*, G.-A. Chevallaz.

⁵ *Soziale Verteidigung*, T. Ebert.

⁶ *Friedenssicherung durch Gewaltverzicht*, D. Frei, *SAMS-Info* 1/83.

principe de l'équilibre des forces doit rester la thèse primordiale de la politique de sécurité.»⁷

3.4. La guérilla

L'idée de la guérilla repose sur un calcul politique très subtil. On évite d'attaquer frontalement le principe même de la défense nationale tout en proposant une solution de rechange réputée bon marché, populaire et démocratique.

Quiconque se donne la peine d'étudier sommairement le combat des guérillas en Asie, en Algérie ou en Europe constate très vite l'irréalisme d'une telle proposition. En effet:

- Où voulons-nous pratiquer cette forme de combat dans notre pays avec un adversaire équipé des derniers moyens de détection électronique, d'armes chimiques et d'autres techniques sophistiquées?
- Dès l'instant où nous abandonnons nos familles au bon vouloir de l'ennemi, comment éviter des représailles? Avons-nous déjà oublié Oradour?
- Pense-t-on sérieusement pouvoir transformer, d'un jour à l'autre, le citoyen helvétique en guérillero abandonné à lui-même dans la nature, et en hiver encore?
- De quelle nation étrangère attend-on l'appui logistique important et indispensable à toute guérilla?
- Quelle serait la crédibilité d'un tel engagement face à un ennemi recherchant uniquement le contrôle

des voies de communication est-ouest ou nord-sud?

Nous pouvons examiner le problème comme nous le voulons et avec la meilleure volonté du monde, il n'existe pas d'alternative réaliste, efficace et sérieuse à notre défense nationale de 1989.

Nous voilà donc condamnés à optimiser une solution purement helvétique qui, il faut bien l'admettre, ne nous a pas trop mal réussi jusqu'à aujourd'hui.

4. Les risques d'une défense conventionnelle sont-ils supportables?

Les marchands d'apocalypse font recette. Si encore de telles descriptions tentaient de provoquer un quelconque sursaut, mais il n'en est rien. Elles se contentent de culpabiliser et de démoraliser.

Plus de 140 conflits ont éclaté ces quarante dernières années, faisant près de 35 millions de morts. Pendant ce temps, l'Europe a vécu une génération de croissance et de prospérité. La dissuasion nucléaire n'y a-t-elle pas un peu contribué?

Tous les spécialistes que le mot nucléaire terrifie savent-ils que 1300 bombes atomiques ont explosé depuis Hiroshima? Et pourtant, nous nous déplaçons sans masque de protection.

⁷ Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, Groupement de l'instruction.

Nos lacs et nos forêts souffrent de la pollution et non de la radioactivité.

Un incident technique suffit au déclenchement d'une guerre nucléaire, disent-ils. Nous refusons de subordonner notre vie aux caprices des machines. Mais un incident technique suffit aussi à neutraliser les freins d'une voiture, d'un train ou d'un avion. Allons-nous vers la civilisation du piéton?

Avons-nous oublié que la terre est mortelle, qu'elle mourra de chaleur, de froid ou frappée par un astre⁸? Nous croyons-nous capables de dominer la matière au point de vouloir reprendre en main la création? Avons-nous perdu complètement la foi pour que nous tentions de nous raccrocher, à n'importe quel prix, à ce monde?

Lors du procès de Nuremberg, de nombreux dignitaires nazis tentèrent de justifier leur conduite à l'aide de l'argument: mieux vaut être nazi que mort. Les tribunaux ont, justement, refusé cet alibi. La peur de la mort ne peut contraindre un homme à accomplir n'importe quoi. Où allons-nous s'il suffit de brandir une arme pour nous faire perdre notre dignité?

Qu'on le veuille ou non, que cela se produise sur le chemin du travail ou collectivement dans le cadre de la défense des libertés, nul n'échappe au dilemme du docteur Faust. Les récits d'agressions perpétrées quotidiennement, au milieu d'une foule indifférente, nous montrent régulièrement que ce genre de décision n'est pas évident à prendre.

5. Un chrétien peut-il défendre son pays par les armes?

Il arrive assez souvent que l'on mette en doute la moralité de notre engagement dans le cadre de la défense nationale en adjugeant, de manière forfaitaire, le monopole de l'éthique aux pacifistes. Curieusement, les arguments présentés plongent rapidement nombre d'officiers dans l'expectative, voire l'embarras. Voyons donc de plus près ces arguments.

5.1. Jésus n'a jamais demandé à un officier de changer de métier

Rechercher dans la Bible des citations justifiant le refus d'une loi ne représente pas un exercice ardu. Prétendre que l'interprétation faite ne dénature pas l'intention initiale et affirmer détenir le monopole de la vérité est une démarche périlleuse.

On ne peut se référer au 6^e commandement sans penser aux multiples guerres qui parsèment l'Ancien Testament. Il n'est pas possible de citer le sermon sur la montagne sans évoquer le Christ débarrassant le temple de ses marchands à l'aide d'un fouet ou se déplaçant en compagnie de disciples armés⁹. De plus, pourquoi vouloir appliquer, avec conséquence, certains versets et oublier les autres?

Loin de nous l'idée de vouloir mettre en question le message d'amour

⁸ M^{me} J. Hersch.

⁹ *Bergpredigt und Landesverteidigung*, J. Groppe, ASMZ 10/82.

transmis par Jésus-Christ. Au contraire, une analyse détaillée et sérieuse de la parole divine, en nous donnant une image plus humaine du Messie, nous le rend plus proche et plus compréhensible.

5.2 Le 6^e commandement

L'expression *raçah* que le décalogue utilise pour désigner l'action de tuer décrit l'assassinat d'un ennemi personnel, la mort provoquée illégalement. Lorsque, par contre, il s'agit de la mise à mort d'un adversaire lors d'une bataille ou de l'anéantissement de quelqu'un qui serait tombé sous le coup de la justice divine, on trouve les expressions *harag* ou *hemit*. Cela explique pourquoi les auteurs sacrés n'ont jamais vu de contradictions entre la défense de tuer et les guerres, non seulement licites, mais ordonnées souvent par Dieu. «Tu ne tueras point» signifie donc «tu ne commettras point de meurtres»¹⁰.

5.3. Le sermon sur la montagne

Pour savoir exactement ce que l'on entend par «aimez vos ennemis», il faut remonter à la source. La langue grecque, dans laquelle les Evangiles nous ont été transmis, établit une différence entre un ennemi personnel (*echthròs*) et l'adversaire du champ de bataille (*polémios*)⁹.

Or, le sermon sur la montagne évoque bien l'ennemi personnel. Cela explique pourquoi on ne trouve, dans la Bible, aucune condamnation expli-

cite de la guerre. Au contraire, «le recours au langage militaire, par Paul, montre bien son respect de l'armée. Le soldat est donné en modèle et non en contre-modèle. Le courage, l'endurance, l'obéissance, le sens de l'abnégation, ces vertus du soldat sont appréciées positivement.»¹¹

5.4. La guerre juste

Pendant près de trois siècles, les chrétiens préférèrent affronter le martyre plutôt que de renier leur foi. La conversion de l'empereur Constantin modifie totalement le problème. Dès cet instant, le christianisme devient religion d'Etat. Parallèlement, la menace d'invasions barbares mettant en péril la société et l'Eglise amène les chrétiens à reconsidérer leur attitude envers l'armée.

C'est alors que l'une des plus grandes personnalités de l'Eglise, Augustin, évêque d'Hippone, définit la théorie de la guerre juste. Pour mériter ce qualificatif, une guerre doit venger les injustices et se révéler être un moyen d'obtenir la paix. Il ne faut y recourir qu'en cas de grande nécessité, comme ultime moyen, et faire preuve de modération. Finalement, elle ne peut se dérouler que sous l'autorité du prince¹². Notre forme de défense

¹⁰ *L'objection de conscience*, H. Chavannes.

¹¹ *L'objection de conscience, le service civil...*, Eglises évangéliques réformées du canton de Vaud.

¹² *Les religions et la guerre*, B. Crépon.

mérite, sans la moindre restriction, une telle désignation.

5.5. Il ne faut pas confondre les gendarmes et les voleurs

«Supprimez les armes, vous supprimez les guerres», affirme Victor Hugo. Quelle illusion!

«Le problème des armées est secondaire. D'abord, parce que les plus grands massacres de l'Histoire, ceux de Gengis et de Tamerlan, ont été exécutés avec des arcs, des flèches et des pieux. Ensuite parce que, en 1940-1945, la majorité des victimes ont été tuées non par les armes, mais par la famine, le froid, les épidémies et la déportation.»¹³

Voulant réduire la criminalité, le Parlement allemand édicta, en 1972, l'une des lois les plus sévères en matière d'armement. Les délits commis à l'aide d'armes à feu ont augmenté, depuis, de plus de 30%¹⁴.

«C'est l'homme qui tue et non l'instrument. Sans la volonté homicide, les armes ne sont qu'innocentes ferrailles.»¹³ Si la guerre était la conséquence directe de la présence militaire, notre pays représenterait une menace grave pour ses voisins. En fait, nous savons bien que les gouvernements la considèrent comme l'un des éléments susceptibles de prendre le relais de la diplomatie en cas de crise.

Pense-t-on vraiment supprimer le vol en commençant par enlever toutes les serrures, combattre le banditisme en prônant le désarmement des forces de l'ordre ou faire disparaître la

violence urbaine en organisant des chaînes humaines entre les commissariats de police?

5.6. Depuis Auschwitz, nous ne pouvons plus nous permettre la non-violence¹⁵

«L'idéal de la non-violence n'est pas un absolu chrétien... Il ne faut pas chercher à être plus chrétien que le Christ. Le Seigneur, qui a lui-même conseillé à ses disciples de ne pas résister au méchant, a, dans certaines conditions particulières, résisté à ceux qui faisaient le mal et a montré par là que la non-violence n'était pas une fin en soi, mais qu'elle s'ordonnait à une fin plus haute, la justice...

»L'acte de tuer que l'Etat commande au soldat trouve sa contrepartie dans le sacrifice qu'il doit être prêt à accomplir. Cette acceptation intérieure de la mort, faite au début de la guerre et sans doute souvent à refaire, purifie l'âme du soldat contraint à tuer par son Etat.»¹⁰

De plus, n'oublions jamais qu'il existe deux façons de tuer, directement ou indirectement. On tue indirectement en refusant ou négligeant de protéger ceux dont on a la charge.

6. La solution helvétique

Une pseudo-contradiction, service militaire - engagement pour la paix, est

¹³ *Lettre ouverte aux pacifistes*, G. Bouthoul.

¹⁴ Mouvement pro Tell.

¹⁵ Poète juif, *Europäische Wehrkunde* 5/81.

souvent citée. Il y a lieu, ici aussi, de remettre l'église au milieu du village.

6.1. Nous nous battons tous pour la paix

Nous concevons la recherche de la paix par le biais de deux stratégies parallèles et complémentaires, l'une de pacification, l'autre de sécurité.

La première tente, par tous les moyens, de rechercher les causes de conflits, puis de contribuer à leur solution d'une manière pacifique. Une telle démarche impliquant un état de paix relative, il importe de stabiliser la situation jusqu'à la réalisation de cet objectif. Voilà la mission de la stratégie de sécurité.

L'armée représente donc un moyen destiné à garantir la recherche et la défense de la paix.

6.2. La politique helvétique de la paix

La conception de la défense générale répond parfaitement à cette idée. Notre diplomatie doit contribuer à la paix:

- en offrant ses bons offices,
- en prenant des initiatives en vue d'atténuer les tensions,
- en créant des conditions lui permettant de participer à des opérations humanitaires et à des efforts visant à obtenir une détente à long terme¹⁶.

Des organismes humanitaires, des équipes chargées de l'aide en cas de catastrophe et nos universités, par leurs recherches, collaborent également à cet effort.

De l'autre côté, la stratégie de sécurité voit l'engagement de l'armée, de la protection civile et de l'économie de guerre.

Ainsi, chaque citoyen, en effectuant son service militaire, participe activement et d'une manière réaliste au combat pour la paix.

6.3. Pouvons-nous faire plus pour la paix?

Les champions du «yaka», s'imaginant qu'il suffit de vouloir pour pouvoir, oublient:

- la volonté du Parlement précisant que l'on ne saurait séparer le maintien de la paix de la sauvegarde des libertés, ni brader celle-ci au profit de celui-là¹⁶,
- que, s'il faut l'accord de tous les pays pour établir la paix, un seul suffit au déclenchement d'un nouveau conflit,
- que, discrétion rimant avec diplomatie, on n'étale pas chaque initiative à la une des journaux,
- que l'on offre ses bons offices, on ne les impose pas,
- qu'en tant que pays dépourvu d'armes nucléaires, et quoi que nous fassions, nous ne sommes pas un exemple pour les grandes puissances.

7. Avons-nous une armée de luxe?

Des voix s'élèvent, parfois, pour fustiger le prix de notre défense. On

¹⁶ Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité.

parle de vaches sacrées et on entretient soigneusement une confusion savante à l'aide des chiffres les plus divers.

Ne nous laissons pas entraîner dans ce jeu stérile. D'abord, parce que nos dépenses militaires sont très faibles par rapport à ce qui se passe dans de nombreux pays étrangers. Ensuite, et surtout, parce que le problème se situe à un autre niveau.

7.1. Quel est le prix de la vie d'un soldat?

En devenant toujours plus perfectionnés, les systèmes d'armes ne se particularisent pas seulement par une efficacité amplifiée, mais, et surtout, par une diminution importante des risques encourus par leur utilisateur. Prenons l'exemple des armes anti-chars. Un long et onéreux chemin a été parcouru depuis les bouteilles incendiaires à l'efficacité si douteuse. Une fusée antichar moderne, non seulement assure une probabilité de toucher se rapprochant des 80 à 90%, mais en plus, et compte tenu de la distance d'engagement, elle n'oblige plus le soldat à jouer à la roulette russe lors de chaque tir. Certes, 10 000 francs séparent, à l'achat, la bouteille incendiaire de la fusée Dragon. Mais, alors que l'engagement du cocktail Molotov offre au lanceur une chance sur dix de survivre, la fusée lui en garantit au moins huit.

Quel est le prix de la vie d'un citoyen-soldat? C'est en ces termes que doit se poser le problème pour tout chef militaire responsable.

Chaque fois que nous repoussons l'achat, la construction ou la modernisation d'un système d'armes ou d'un renforcement de terrain, il faut bien être conscient que, en cas de conflit, cela représente des centaines, voire des milliers de citoyens helvétiques blessés ou tués en plus.

7.2. Une armée sur mesure

L'idée d'un moratoire en matière de dépenses militaires ou de l'adaptation de celles-ci aux fluctuations de la politique internationale réapparaît régulièrement. Ne nous berçons pas d'illusions:

- la crédibilité de notre défense repose sur la présence d'un matériel susceptible de tenir en échec les moyens ennemis,
- toutes les possibilités permettant de prolonger la durée de vie de nos moyens sont déjà exploitées de manière optimale,
- une part de plus en plus importante de nos dépenses militaires se voit neutralisée par des charges fixées au détriment des achats indispensables que nous sommes déjà contraints d'étaler dans le temps, au risque de mettre en cause notre crédibilité,
- vouloir interrompre, pendant une certaine durée, cet effort permanent reviendrait à créer un retard irrémédiable que nos capacités financières ne parviennent plus à combler.

Quant à l'idée consistant à réarmer rapidement à la veille d'un conflit, et en admettant même que les ressources financières puissent être dégagées, elle

se heurterait à deux obstacles infranchissables:

- trouver un matériel correspondant à nos besoins, alors que toutes les nations réarment,
- notre armée de milice a besoin d'environ 10 ans pour introduire un système d'armes. En effet, la complexité d'une telle opération, sans parler du temps nécessaire aux cadres pour assimiler l'engagement tactique d'un nouveau moyen, est telle que, crise ou pas, on n'improvise pas le renforcement d'une armée dont on a négligé la modernisation pendant des années.

7.3. La crédibilité en cause

La volonté d'un peuple ne suffit pas, il faut encore disposer des moyens de sa politique. Lorsqu'un char moderne, un canon DCA ou une fusée quelconque est à même de détruire une cible en 3 à 5 secondes et que nous n'avons à opposer que des moyens qui ont besoin de trois à cinq fois plus de temps pour obtenir le même résultat, nous ne contribuons guère à assurer notre crédibilité.

Lorsque la seule menace que représente un avion démodé dans le ciel est de faire mourir de rire le pilote adverse à la seule vue de son apparition, on ne favorise pas non plus la crédibilité d'une armée.

Evidemment, on peut toujours compenser, dans une certaine mesure, certaines lacunes technologiques par un engagement technique ou tactique adéquat. Mais cela restreint la liberté

de manœuvre de la troupe avec toutes les conséquences qu'il peut en découler au combat.

8. Avons-nous des chances de succès ?

Il est de bon ton de se gausser de notre armée de milice. On relève son absence d'expériences de guerre ou on met en doute l'efficacité de son instruction. Ce problème central est trop important pour être abandonné à la polémique. Tentons donc d'y répondre à l'aide de comparaisons.

8.1. Les moyens

On ne trouve pas de disparités essentielles entre les moyens engagés au Liban ou aux Malouines et ceux dont nous disposons pour l'instant ou que nous sommes en train d'acquérir.

8.2. Les préparatifs au combat

Aucune armée, sur la planète, ne peut se targuer de disposer d'une infrastructure semblable à la nôtre. Des renforcements de terrain aux installations souterraines, les préparatifs au combat représentent l'une de nos cartes maîtresses.

8.3. L'instruction

Nos périodes d'instruction sont certes courtes, mais elles se singularisent par une intensité et une périodicité sans égales à l'étranger. D'autre part, la complexité de l'organisation de nos cours de répétition est un élément que l'on ne retrouve pas dans les autres armées. En effet, un CR consiste généralement à intégrer quel-

ques réservistes à une formation professionnelle en les faisant participer à certaines phases d'instruction.

8.4. La doctrine d'engagement

Les colonnes de chars israéliens engagés dans la plaine de la Bekaa furent souvent stoppées par des embuscades antichars de l'OLP ressemblant parfaitement à notre conception.

Les Français engagés à Beyrouth survécurent au feu d'artillerie adverse en utilisant des procédés couramment utilisés chez nous dans le combat de localité.

Les techniques de combat anglaises observées aux Malouines correspondent à peu de chose près à ce que nous pratiquons sur nos places de tir.

Comme on peut le constater, on ne trouve pas de décalage entre notre doctrine et celles utilisées sur différents champs de bataille de cette décennie.

8.5. Sommes-nous prêts?

Evidemment, tout ne fonctionne pas d'une manière optimale. Le perfectionnisme helvétique n'est jamais aussi présent qu'au service militaire. De plus, le sentiment de ne pas être prêt est une réaction normale chez un chef. Elle ne représente que l'extériorisation du sentiment de responsabilité.

En fait, une armée n'est jamais prête à la guerre. Le problème consiste simplement à se retrouver, à l'échéance de l'affrontement, moins mal préparé que l'adversaire¹⁷.

On retombe sur le problème de la comparaison. C'est par rapport aux

autres armées que nous devons mesurer nos chances de succès au combat et, pour l'instant, elles apparaissent bien réelles.

9. Je ne savais pas

Il y a près de 700 ans, nos ancêtres ont obtenu leur indépendance en consentant de lourds sacrifices. Pendant des siècles, ils se sont battus sans relâche pour conserver cette liberté.

A une seule reprise, en 1798, nos pères ont hésité à payer le prix, ils ont reculé devant les investissements indispensables et, très vite, les puissances étrangères ont transformé notre terre en champ de bataille européen.

Pendant plusieurs années, notre pays fut dévasté, à diverses reprises, par le passage des armées françaises, autrichiennes et russes qui n'hésitèrent pas à piller nos cultures, détruire nos villages et massacrer une foule d'innocents. En peu de temps, la mort, la misère et la désolation s'installèrent dans notre pays.

Faut-il vraiment que de tels malheurs se reproduisent? Ne devrions-nous pas tenter de tirer les leçons de cette dramatique expérience?

Nous avons les moyens d'empêcher la répétition d'une telle catastrophe. Il suffit pour cela à nous, Suisses de 1989, de ne jamais oublier qu'il vaut parfois mieux vouloir moins pour vouloir jusqu'au bout¹⁸. P.-G. A.

¹⁷ *Notre armée, prête ou pas*, M.-H. Montfort, *Armée de milice* 9/88.

¹⁸ *Tenir, six soldats*, *Pages suisses*.